



16/01/08

## La lettre des élu(e)s CGT du Comité d'Entreprise

<http://cgt.byrad.org>

*Le nouveau CE a été élu en Juin 2007. Depuis cette date, beaucoup d'énergie a été dépensée pour dénigrer notre gestion passée. Aujourd'hui, après plusieurs mois de gestion par la majorité CGC/CFDT, il est temps de se pencher sur ce que fait le nouveau CE, d'autant plus que les élu(e)s CGT sont interpellés par de nombreux salariés au sujet du CE, qui nous ont fait part de leurs réflexions et de leurs mécontentement.*

## Une orientation plus individualiste, moins favorable aux familles

D'après ce que nous pouvons analyser des intentions du nouveau CE, le Pass CE permettra à chaque salarié d'avoir une somme entre 100 et 500 € mais cela va se faire au détriment de la culture, des activités collectives et des activités pour les enfants.

### Pass CE

- Le nouveau quotient familial se base sur le calcul des impôts (un enfant = ½ part).
- C'est une subvention globale pour toutes les dépenses : la subvention pour le ski-enfant ou pour une colonie de vacances diminue d'autant les droits à subvention pour les vacances adultes

### Gestion CGT

- avec notre calcul du QF, chaque enfant comptait pour une part.
- Les subventions de chaque activité se cumulaient : la subvention pour une colonie de vacances n'affectait pas les droits à subvention pour les vacances adultes

Bien sûr, cette différence de gestion a des conséquences sur la répartition et le montant des subventions, car le budget du CE n'est pas extensible à l'infini. Pour nous, le CE n'est pas un guichet où chaque salarié viendrait percevoir « sa » part du budget du CE. Nous assumons les très grandes différences qui existaient entre les subventions accordées aux salariés, car c'est le résultat d'une politique volontariste en faveur des vacances et de la culture, privilégiant les familles sans négliger les célibataires (ex : voyages ou billetteries). Ces priorités se traduisaient dans le budget (1<sup>er</sup> poste : les vacances, 2<sup>ème</sup> poste : l'enfance).

### Pour les élus CGT,

- *Le CE doit aider financièrement les salariés dans les périodes de leur vie où les dépenses sont importantes : centres aérés, centres de vacances pour enfants, séjours linguistiques, aide aux vacances. Cette volonté peut aboutir à ce qu'une famille touche pendant quelques années des subventions importantes.*

Dans un tract récent, la CFDT prend ses distances avec la gestion du CE, en avançant des arguments semblables aux nôtres contre le Pass CE. Dont acte. Mais quelles conséquences compte-t-elle en tirer ? Quelle politique veut-elle mener ? Car aujourd'hui **la CFDT fait partie de fait de la majorité qui dirige le CE**. Les secrétaires du CE et du CHSCT (tous deux CGC) ont été élus avec les voix des élus CFDT, et c'est un élu CFDT qui occupe le poste de secrétaire adjoint du CE. Par ailleurs, ils ont contribué à l'élimination de la CGT de Grenoble du CCE.

*Merci de ne pas jeter ce tract, ni le laisser sur les plateaux*

- **Le CE doit fournir une aide significative et éviter de saupoudrer l'argent.** Pour qu'une famille décide de faire participer ses enfants au ski-enfant, il faut que les tarifs soient abordables. C'est l'existence d'une location à la mer ou à la montagne peu onéreuse qui peut décider un salarié à partir.
- **Le CE doit permettre de découvrir des activités auxquelles il est parfois difficile d'accéder,** pour des raisons financières ou matérielles. C'est l'organisation de sorties comme l'opéra de Lyon, la pratique d'activités collectives sur le site (dessin, peinture, couture, ...), les pratiques sportives comme le ski-enfants. Faire supporter l'intégralité du coût aux salariés ou impacter la subvention vacances va inmanquablement conduire au déclin de ces activités.
- **C'est le rôle d'un CE de mener une politique culturelle** permettant de découvrir des artistes, des œuvres, des spectacles, de donner le goût d'aller au cinéma, au théâtre, dans les musées.

## Moins de démocratie, moins de transparence

L'ancienne majorité CGT transmettait à l'ensemble des élus toutes les semaines les comptes rendus de fonctionnement, tous les mois la situation budgétaire. Par ailleurs, les décisions importantes étaient prises lors des réunions d'élus où **tous** les élus étaient convoqués.

Depuis les élections de juin, un seul compte rendu de réunion hebdomadaire et deux situations budgétaires nous ont été communiquées. En 6 mois, nous n'avons eu qu'une seule réunion d'élus, le 4 octobre 2007. Dans les jours qui ont suivi cette réunion, nous avons appris par les bénévoles des activités de prêt que leur budget était réduit de 40 k€, sans que cette question n'ait été abordée en réunion ! La mise en place du colis de Noël (52K€), la suppression des bons de Noël pour les enfants (-34k€), le remplacement de TTI par Alice (+20K€), **tout cela a été fait sans que l'ensemble des élus ait été informé, encore moins consulté. Nous l'avons appris en lisant les tracts !**

Ce comportement vis-à-vis des élus est anormal. Mais il y a aussi des problèmes sérieux vis à vis des bénévoles ou des salariés participant à une activité, qui sont mis devant le fait accompli. On peut citer les bénévoles de l'activité enfance, qui ont appris par les tracts la suppression des bons de Noël, l'arrêt sans préavis de l'atelier « arts plastiques » ou encore la suppression pure et simple de la subvention 2007 de l'activité danse pour les enfants.

### Audit

L'arrêté des comptes fait par l'expert-comptable à l'occasion du changement de majorité, a montré que les comptes étaient solides et permettaient de réaliser le budget sans problème.

*Cet arrêté des comptes, fait par une personne qui engage sa responsabilité juridique, doit être distingué du conseil qui a été demandé à un cabinet d'audit par la majorité actuelle. Cette dernière prestation a été payée 16000 €. Au final, le rapport d'audit présenté en CE apporte peu d'informations ou d'idées nouvelles : les recommandations émises par les auditeurs (séparation des comptes, passage à une comptabilité réelle, ...) avaient été pour la plupart déjà faites par l'expert-comptable en 2006 et leurs réalisations étaient soit en cours, soit planifiées à court terme.*

**Pour nous contacter :** Stephane Martin ([stephane-london.martin@st.com](mailto:stephane-london.martin@st.com)), Sylvette Gilli ([sylvette.gilli@st.com](mailto:sylvette.gilli@st.com)), Bruno Jego ([bruno.jego@st.com](mailto:bruno.jego@st.com)), Jean-Claude Longchambon ([jean-claude.longchambon@st.com](mailto:jean-claude.longchambon@st.com)), Christian Mathelet ([christian.mathelet@st.com](mailto:christian.mathelet@st.com)), Mariano Bona ([mariano.bona@st.com](mailto:mariano.bona@st.com))